

DECHETERIE

Dépôt d'amiante à la déchèterie

Le dépôt d'amiante sur la déchèterie est interdit en dehors des jours de collecte planifiés par la 3CM et sans autorisation écrite de la collectivité.

Prochaine collecte le samedi 23 novembre (date limite d'inscription le 31 octobre 2019).

Ce service est gratuit et réservé uniquement aux particuliers habitant sur le territoire de la 3CM.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, vous devez impérativement prendre rendez-vous avec leurs services : 04.78.06.39.37 ou infos@3cm.fr.

Aucune inscription n'est prise sur le site de la déchèterie.

Nouveaux horaires de la déchèterie désormais établis pour toute l'année

Du lundi au samedi : 8 h 30 – 11 h 45 et 13 h 30 – 17 h 45

JE RESPECTE LA PLANETE, MA COMMUNE, MES VOISINS

STOP aux FEUX de toutes natures

Les déchets de végétaux constituent une ressource pour protéger et fertiliser les sols.

Malgré une réglementation restrictive, le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique qui perdure.

Chaque année, près d'un million de tonnes de branches, résidus de tonte et feuilles partent en fumée.

Pourtant les impacts sanitaires et environnementaux sont démontrés : par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km.

Et si vous valorisiez vos déchets verts ?

- par le broyage et paillage,
- par le compostage individuel
- par l'apport volontaire en déchetterie.

Il est donc interdit de brûler sur tout le territoire français sous peine d'une amende de 3^{ème} catégorie soit 450 €.

La fibre : Notre commune serait prévue en 2020. Gardons la foi !

Téléphonie mobile : les problèmes de couverture mobile ont été transmis à la plateforme France Mobile en février.



STOP au BRUIT

Même si parfois ce n'est pas pratique, le fait de respecter ces horaires permet de vivre dans un environnement plus agréable pour tous. Nous sommes désolés de ne pas pouvoir l'imposer aux avions ! Tant

pour le bruit que pour la pollution atmosphérique (un avion qui décolle = 1000 voitures qui roulent).

Particuliers : plages horaires autorisées pour faire des travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Semaine	Samedi	Dimanche et jours fériés
8 h à 12 h	10 h à 12 h	10 h à 12 h
14 h à 19 h 30	15 h à 18 h	10 h à 12 h

Entreprises : plages horaires autorisées

Tous les jours de la semaine	Samedi	Dimanche et jours fériés
7 h à 20 h	10 h à 12 h	Interdit
	15 h à 18 h	

Un peu de bon sens : il est toléré que les entreprises agricoles dérogent à ces mesures en raison de leur activité étroitement liée aux conditions météorologiques.

L'ECOLE SOIGNE SON ENVIRONNEMENT

Voici quelques actions réalisées à l'école cette année sur le thème de l'environnement et la biodiversité :

Au mois de novembre, les classes de CE1 et CE2 ont planté des bulbes. Il y avait deux sortes de bulbes : des amaryllis et des jacinthes.

Il y a un espace « ne pas tondre » dans la cour de l'école. Dans cet espace, il y a des abris et des nichoirs pour les insectes. Les CE1 et CE2 les ont fabriqués avec Bénédicte. Elle travaille à la FRAPNA. Dans les abris, il y a une cage à abeilles avec du bois pour les abeilles. Il y a aussi des pots avec de la paille pour les pince-oreilles. Nous avons mis des briques sous la terre pour les crapauds.

Le 20 novembre, les CE2 ont fait une sortie avec Bénédicte. Ils sont allés dans la forêt et ils devaient chercher des oiseaux avec des jumelles. Il y avait des oiseaux comme le roitelet, ils ont entendu aussi un pic-vert.

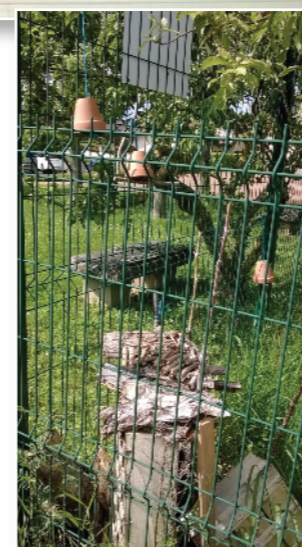
Les CE1 ont réfléchi avec Bénédicte à ce qu'il se passait sous la terre et le rôle essentiel des vers de terre.

Un intervenant de la 3CM a travaillé avec les CE1 sur le thème du tri des déchets. Les élèves ont eu un « diplôme ». Dans l'école on trie les déchets, surtout le papier.

Le vendredi 22 mars, les 4 classes ont participé au nettoyage des chemins dans le village.

Les CE1 et CE2 ont découvert le métier d'une apicultrice au cours de 6 visio-conférences. Ils pourront la rencontrer lors d'une journée « nature et environnement » le lundi 3 juin à l'écomusée de St Etienne du Bois. Enfin, avec Anne-Pierre Orset, les élèves présenteront un spectacle musical sur le thème de la biodiversité le jeudi 27 mai à la salle polyvalente.

Sandrine Desinde et les élèves de CE2



JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTS MATERNELS

A l'occasion de la journée nationale des Assistants Maternels, les Relais d'Assistants Maternels de la Côte d'Or (Miribel et Balan, Bèlignieux, Bressolles) organisent une demi-journée de découverte et de valorisation de ce métier.

Rejoignez-nous le samedi 16 novembre de 9 h à 12 h à la salle des fêtes de Beynost pour échanger avec des professionnels déjà en activité, rencontrer les animatrices de RAM et la puéricultrice du secteur pour vous informer sur les démarches d'agrément. Nous vous proposerons aussi des ateliers plus ludiques avec des intervenants pour repartir avec des outils, des idées, des envies... Cette demi-journée s'adresse à des futurs candidats

à l'agrément et aux professionnels déjà en poste souhaitant passer un moment d'échanges et de découvertes.

Vous pouvez également trouver les informations :

- Puéricultrice de secteur : Point Accueil Solidarité – 85, avenue Pierre Cormorèche – 01120 MONTLUEL. 04.72.25.07.99
- Elodie Lemaire, animatrice du Relais d'Assistants Maternels Intercommunal – 796, route de Genève – 01360 BELIGNEUX. 06.16.88.47.61
- Maison départementale de la solidarité Côte d'Or/ Val de Saône – 01480 JASSANS RIOTTIER. 04.74.09.85.80

Association les Bamb'Ain

PETITES NOUVELLES de BRESSOLLES

N° 11
Juin 2019
www.ville-bressolles.fr

Après un décalage au démarrage des travaux, la construction de la nouvelle mairie avance à un bon rythme, permettant de tenir le calendrier établi pour une prévision d'emménagement en début d'automne.

Chaque lundi, les réunions de chantier permettent un suivi méticuleux des travaux et d'ajuster si besoin. Le mobilier spécifique pour l'accueil et la nouvelle salle de conseil municipal et des mariages sont en fabrication. Les commandes sont passées pour les bureaux et salles de réunion, en complément du réemploi et de la restauration de l'existant..

Quelques derniers détails sont encore en réflexion pour finaliser l'aménagement extérieur, qui se verra ouvert afin de mettre en valeur la nouvelle mairie et faciliter l'accessibilité.

La cour d'Auguste poursuivra sa transformation dès le début de l'année 2020, puisque c'est à cette date que devraient commencer les travaux de construction des 4 logements en mitoyenneté avec la nouvelle mairie.

La SEMCODA déposera le permis de construire afférent au cours du mois de juillet à venir.

Une nouvelle mairie bientôt en action, un nouveau centre de village à disposition, laissant l'opportunité de la réflexion pour continuer à valoriser le patrimoine de Bressolles.

Nouvelle mairie



POMPIERS DE BRESSOLLES

L'article remis par les pompiers pour l'édition du bulletin municipal 2018 a été malheureusement oublié. Nous regrettons cet omission. Le texte pourra vous sembler décalé, compte tenu qu'il s'est écoulé 6 mois depuis.

L'heure est arrivée de faire le bilan de l'année 2018 et de préparer celle qui se présente à nous !

Le samedi 3 mars, vous avez été une nouvelle fois nombreux à venir déguster le boudin et la tête roulée préparée par l'amicale. Comme chaque année, la journée se déroule dans une excellente ambiance et nous sommes très heureux de vous rencontrer à cette occasion. L'édition 2019 se tiendra le Samedi 2 mars à la salle polyvalente.

Le jeudi 28 juin, nous avons eu le plaisir de recevoir pour la première fois les enfants du Relai d'Assistantes Maternelles. Ils ont pu découvrir de manière ludique la caserne et les équipements de premier secours dont nous disposons à Bressolles. Après une visite de notre local, Anthony, Bruno et Lucas ont réalisé une démonstration d'établissement d'une lance à incendie. Les enfants de 2-3 ans ont pu manipuler en toute sécurité le matériel. Merci à Elodie Lemaire, responsable animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal de nous avoir sollicités pour organiser cette matinée qui a réjoui petits et grands. Peut être que de futures vocations naitront de cette première expérience ?

Le week-end du 15-16 septembre, nous sommes partis à la découverte de l'Alsace : dégustation de vin (avec modération) puis visite

de l'eco-musée de l'Alsace permettant de découvrir l'architecture et l'artisanat local au travers des siècles passés. En soirée, splendide cabaret « Le royal palace » où nous avons eu la chance de rencontrer entre autres le plus grand magicien actuel du monde, nous en avons eu plein les yeux. Nous avons terminé le week-end par une visite du centre historique et du quartier européen de Strasbourg en bateau. Enfin, explosion des papilles avec la très généreuse choucroute au pied de la cathédrale.

L'année s'est traditionnellement clôturée par la célébration de Sainte Barbe, sainte patronne et protectrice des Hommes du feu. C'est le moment où la famille des pompiers Bressollands est au complet. Nous passons une journée très chaleureuse, dans la joie et la bonne humeur, agrémentée de quelques surprises toujours très attendues.

Pour finir, un grand merci à l'ensemble des Bressollands, pour leur accueil lors de notre tournée de calendriers ainsi que pour votre participation aux manifestations que nous proposons.

Remerciements plus particuliers à M et Mme Chanoz qui nous ont permis d'effectuer cette jolie photo.

Jérôme Lavire.



LOCAL DES POMPIERS DE BRESSOLLES

